

Toutes Nos Energies



OCCITANIE ENVIRONNEMENT

Collectif de 140 fédérations et associations de protection de l'environnement, de la qualité de vie et du patrimoine, opposées à l'invasion de l'industrie éolienne dans les milieux naturels et les espaces ruraux d'Occitanie.

DOSSIER DE PRESSE

historique du collectif

notre manifeste

synthèse des inconvénients de l'éolien industriel

Contact presse général : Michèle Solans - 06 46 03 19 15 - 04 67 97 51 27
solans.michele@gmail.com

HISTORIQUE DU COLLECTIF

Le Collectif régional « Toutes Nos Energies / Occitanie Environnement » a été créé à Albi le 23 novembre 2016.. Il rassemble 140 fédérations départementales, collectifs et associations de 8 départements de la région (Ariège, Aude, Aveyron, Haute-Garonne, Lot, Lozère et Tarn) œuvrant pour la protection de l'environnement, du patrimoine et de la qualité de vie des habitants et, à ce titre, opposés, à l'invasion de l'industrie éolienne dans les espaces ruraux de la région Occitanie.

Il y a une quinzaine d'années ce furent d'abord des personnes isolées qui comprirent la menace que constituait l'irruption des premières éoliennes industrielle sur les crêtes sauvages de nos montagnes. Puis, les projets éoliens se sont multipliés d'une manière totalement anarchique. De plus en plus nombreux, des habitants se sont insurgés contre cette irruption agressive dans leur cadre de vie. Les associations locales de protection de la qualité de vie et de l'environnement existantes ou créées à cette occasion, se sont mobilisées.

Peu à peu ces associations se sont organisées en collectif ou en fédération dans plusieurs départements : dans l'Aude où déjà 250 éoliennes défigurent les Corbières et la Montagne Noire, dans l'Aveyron où le Lévezou a été littéralement colonisé par l'industrie éolienne et le Parc naturel régional des Grands Causses mis à l'encan. Les associations du Tarn et de l'Hérault se sont unies pour mieux défendre le territoire du Parc régional du Haut Languedoc, livré à un programme de 300 éoliennes. L'Ariège, la Lozère, le Lot, le Gard ont également uni leur force au niveau départemental contre cette industrialisation indésirable.

La création de la grande région Occitanie/Pyrénées Méditerranée a été l'occasion de s'engager vers une union régionale. Le collectif « Toutes Nos Energies / Occitanie Environnement » s'est donné pour buts de soutenir l'action des associations locales et d'être un interlocuteur crédible auprès des autorités régionales, pour une politique énergétique respectueuse de la vie des territoires ruraux d'Occitanie.

NOTRE RÉGION MÉRITE MIEUX !

Manifeste pour une région à énergie positive, positivement humaine

L'État et le Conseil régional sont co-responsables depuis 2012 d'une politique publique de l'énergie « ambitieuse ». Nous, citoyens, n'avons pas été associés à son élaboration. En privilégiant l'éolien industriel - **3600 MW éoliens installés en Occitanie d'ici 2020, soit environ 1450 éoliennes industrielles** - on a laissé le champ libre aux seules logiques d'intérêt privé de ce secteur. L'éolien industriel bafoue nos droits et notre santé. Il rompt insidieusement les liens qui nous attachent aux lieux où nous vivons.

NOUS ALERTONS sur :

- **les nuisances des éoliennes** notamment sonores et infrasonores qui altèrent la santé des riverains et n'ont jamais été évaluées

[Les industriels de l'éolien ont obtenu une dérogation injustifiable au code de la santé, refusent la distance de 1500 m recommandée par l'académie de médecine et sont dispensés de mesurer les basses fréquences nocives émises par leurs machines]

- **le foisonnement anarchique des projets** qui bouleversent la vie économique et sociale en milieu rural, la biodiversité, la qualité des paysages et la notion même d'espaces naturels

[1450 éoliennes = 1 million de tonnes de béton, 72 000 tonnes d'acier soit 10 fois la tour Eiffel, 15 km² de terrain naturel transformé en zones techniques. Plus de la moitié de ces éoliennes industrielles se concentrent dans des parcs naturels régionaux et des espaces sensibles]

- **la multiplication des infrastructures** (transformateurs, lignes HT...) qui produisent des impacts et des coûts jamais présentés au public

[Les surcoûts liés à l'éolien industriel provoquent une augmentation incontrôlée du prix de l'électricité et contribuent directement à aggraver la précarité énergétique]

NOUS DEMANDONS

- **que soient abrogés les schémas éoliens régionaux de 2012** et stoppée l'installation d'éoliennes industrielles dans les milieux naturels et les espaces ruraux de notre région

- **que les citoyens soient associés à l'élaboration des politiques énergétiques** qui touchent directement leur environnement et mobilisent des budgets colossaux

- **que la politique régionale soit réorientée** vers de vraies économies d'énergie et des énergies renouvelables socialement, économiquement, écologiquement viables

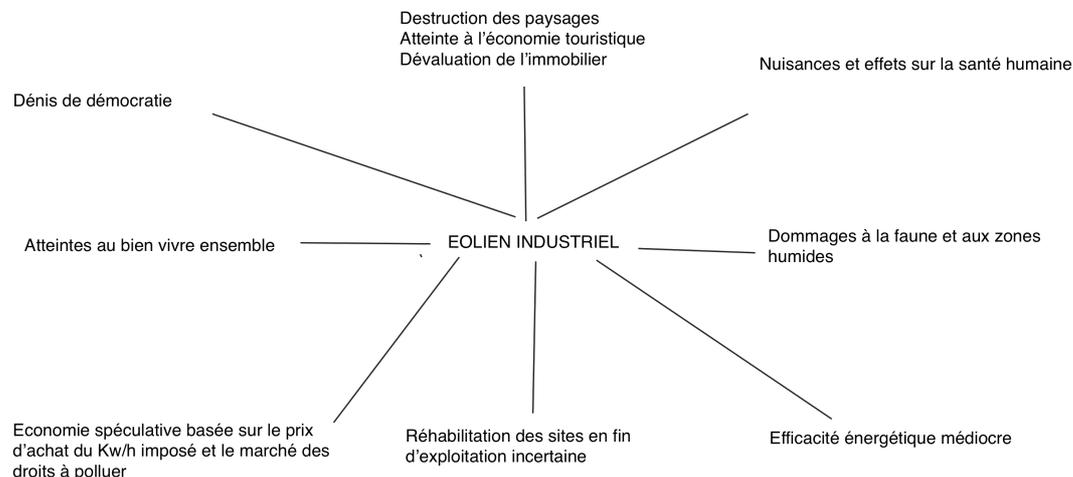
Nous luttons pour que soient préservés, pour tous et pour l'avenir, des espaces de nature authentiques et accueillants, riches d'histoire, de beauté et de biodiversité.



Collectif de 140 fédérations et associations de protection de l'environnement, de la qualité de vie et du patrimoine, opposées à l'invasion de l'industrie éolienne dans les milieux naturels et les espaces ruraux d'Occitanie.

toutesnosenergies@laposte.net

SYNTHÈSE DES PRICIPAUX INCONVÉNIENTS DE L'ÉOLIEN INDUSTRIEL



DESTRUCTION DES PAYSAGES / ATTEINTE À L'ÉCONOMIE TOURISTIQUE ET DÉVALUATION DE L'IMMOBILIER

La prolifération des machines rompt complètement l'harmonie paysagère. Les flashes nocturnes des éoliennes se voient de très loin. (Balises rouges des éoliennes du col de Fontfroide visibles depuis Béziers, 40km à vol d'oiseau). La banalisation des paysages entraîne une baisse de fréquentation des gîtes et les habitations en vue des éoliennes perdent une partie de leur valeur immobilière. Le vendeur avait tenu de signaler l'existence d'éoliennes, même en projet !.

NUISANCES ET EFFETS SUR LA SANTÉ

Les éoliennes sont de plus en plus puissantes avec augmentation des basses fréquences, les plus nocives. En France le déni de cette nocivité est lié à la volonté de favoriser le développement de l'éolien. L'industrie éolienne a obtenu une dérogation exceptionnelle au Code de la santé admettant un niveau de bruit supérieur à toutes les autres installations classées. Les mesures sonores qui leur sont imposées excluent les basses fréquences et les infrasons. Il n'existe aucune réglementation relative aux normes d'exposition aux infrasons. Il a fallu attendre 2015 pour que l'AFNOR élabore de nouvelles normes de mesure des émergences sonores des éoliennes et que l'Agence française de sécurité sanitaire de l'environnement et du travail réalise une enquête sur les effets sanitaires des éoliennes (annoncée pour juin 2016 et non communiquée à ce jour !)

DOMMAGES À LA FAUNE ET DESTRUCTION DES ZONES HUMIDES

Les dégâts infligés à la faune se concentrent principalement sur les oiseaux (rapaces et migrateurs) ainsi que sur les chauves-souris.). L'implantation des éoliennes a pour effet de transformer des espaces naturels en zones techniques (pistes, aires de maintenance) à raison de 1km² pour 100 éoliennes, portant une atteinte grave à la biodiversité.

DÉNIS DE DÉMOCRATIE

La plupart des promoteurs éoliens avancent masqués. Les habitants ne sont pas consultés en amont des projets qui restent confidentiels le plus longtemps possible. L'administration fait obstacle à l'accès aux dossiers avant l'enquête publique qui n'est de toute façon que consultative.

ATTEINTES AU BIEN VIVRE ENSEMBLE

Les projets éoliens sont un facteur de tensions entre les habitants et entre villages voisins (éoliennes souvent implantées en limite de commune, à l'écart du bourg : ce sont les voisins qui ne touchent rien qui en pâtissent!)

Certains promoteurs proposent le financement participatif aux habitants (en fait de simples placements rémunérés à 5 ou 6%). Ils gagnent alors des supporters au prix de conflits supplémentaires avec ceux qui ne peuvent ou veulent pas placer leur argent et subiront les nuisances des éoliennes.

ÉCONOMIE SPÉCULATIVE BASÉE SUR LE PRIX D'ACHAT DU KW/H ET LE MARCHÉ DES DROITS À POLLUER

La rentabilité de l'éolien industriel repose sur un prix d'achat obligatoire du Kw/h par Edf largement au dessus des prix du marché. Ce prix (contraire au marché libre) est régulièrement contesté par la Commission européenne. Sa suppression ferait imploser la bulle éolienne et se multiplier les friches d'éoliennes (aux Etats Unis la concurrence des centrales à gaz à mis au « chômage » 15 000 éoliennes).

EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE MÉDIOCRE

Si la rentabilité financière est excellente, l'efficacité énergétique de l'éolien est médiocre : intermittente, ne produit au mieux qu'à 30% de sa capacité installée. Les régulateurs de la distribution électrique doivent jongler avec d'autres centrales (hydroélectriques, gaz, charbon) pour palier aux périodes sans vent.

RÉHABILITATION DES SITES INSUFFISAMMENT PROVISIONNÉE

Au bout de 20 ans de vie, les éoliennes devront être démontées et les sites réhabilités. Les exploitants sont tenus de déposer des provisions pour le démantèlement. Mais elles sont notoirement insuffisantes. Par ailleurs les socles de béton resteront définitivement dans le sol. Enfin qui démantèlera en cas de faillite de l'exploitant – souvent une filiale par site, sous dotée en capitaux propres ? Les communes ou les propriétaires des terrains seront responsables.